

Est je une chance pour mon fils

Par jiji27, le 24/10/2009 à 17:59

Bonjour,

je suis séparée depuis le mois de mai du pére de mon fils avec qui nous nous somme séparer et avons trouver un arrangement pour notre fils comme moi je commence a 6h le matin il le prend le soir l'emmene chez la nourice le matin et moi je fini a 11h donc je v le chercher aprés et reste toute l'apré midi avec et moi et son pére vien le chercher et je le garde tout les vendredi samedi et dimanche car il est cuisinier et ne peu le garder le week mes voila c pas une vie pour mon fils basculé comme sa entre la nourice papa maman c bon je demande la garde chez moi mes lui va demander la garde chez lui!comment sa ce passe? je ne suporterée pas de ne pas avoir mon fils c mon bébé depuis qu'il est née je m'occupe de lui et son pére c depui que je suis parti en mai qui s'en occupe! c trop facile! mon avocat ma proposer de demander la garde mes comme il est cuisinier je ne peu pas demander qu'il est le week 1 fois sur 2 donc on a fixe le dimanche aprés midijusqu'au mardi matin mes j'habite a + de 60km comment cela serai possible il faudra l'emmener chez la nourice le mardi matin et aprés quand t'il ira a l'école que puije demander s'il vous plait aider moi coonseillée moi ?????? donnée moi des idée pour bien procéder.je ne doit pas faire des erreurs

Par luluh36, le 26/10/2009 à 21:08

Je ne suis pas juriste, mais je pense que le plus important est de penser au bien de l'enfant. Je trouve quand même mieux que l'enfant soit avec son père quand vous travaillez, que chez sa nourrice. Il faudrait revoir votre position et discuter avec le papa. Avant de vous lancer dans un procédure juridique, essayer de trouver un arrangement, car une fois devant le JAF la bagarre va commencer entre vous et votre ex-conjoint, et c'est votre enfant qui risque d'être

pris en otage et là oui, il risque de mal le vivre.

J'espère que pour votre enfant, vous prendrez la bonne décision.